

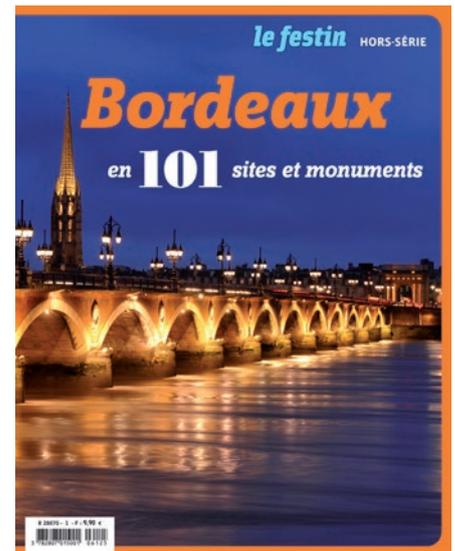
## BORDEAUX

EN 101 SITES ET MONUMENTS

HORS-SÉRIE | **FORMAT GUIDE** | ÉDITION ACTUALISÉE

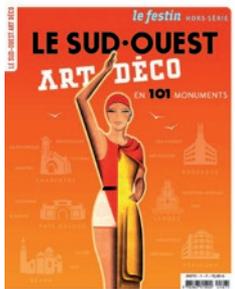
Publié pour la première fois en 2006, le hors-série *Bordeaux en 101 sites et monuments* a d'emblée été plébiscité par le public. Réimprimé en quinze jours à peine, il ne cesse de faire l'objet, depuis que la ville a été inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, de rééditions continues : **plus de 100 000 exemplaires vendus** à ce jour. C'est dans cette dynamique que s'inscrit cette édition actualisée dans un **nouveau format plus pratique** : celui d'un « **guide** ».

Véritable *long seller*, ce hors-série a donné le coup d'envoi à la publication de nombreux titres selon la même formule, consacrés à d'autres territoires et thématiques de la région Nouvelle-Aquitaine.



Couverture provisoire

## ◆ ◆ ◆ LA COLLECTION DES 101 SITES ET MONUMENTS ◆ ◆ ◆



Depuis près de trente ans, la revue **le festin** permet à un large public de découvrir les richesses artistiques du Sud-Ouest. Elle est aujourd'hui reconnue comme la première publication culturelle et touristique de la Nouvelle-Aquitaine. Parallèlement à la revue trimestrielle, **le festin** publie une collection de hors-série.

Les titres de la formule des **101 sites et monuments** se sont déclinés à travers toute la région : Libourne, la Dordogne, Bordeaux et ses alentours, le Pays Basque, Le Lot-et-Garonne, Pau et ses alentours, le Bassin d'Arcachon, La Rochelle...

Véritable succès auprès du public, ces ouvrages font l'objet de rééditions continues.

### Pratique, accessible et esthétique

- Chacun des 101 sites retenus est mis en lumière par une **notice claire et détaillée**, rédigée par des spécialistes, et illustrée par des photographes de talent.
- Des **informations pratiques** (adresses, horaires, accessibilité...) facilitent les visites sur le terrain.
- Une souplesse dans le rubriquage qui permet une **découverte immédiate du patrimoine** culturel avec un vocabulaire précis et accessible.
- Son concept : permettre aux lecteurs de **parfaire leurs connaissances** sur un patrimoine dont ils ne possèdent pas toujours les clés, ou bien d'en découvrir les **aspects insoupçonnés**.
- Son **nouveau format** de 17x24 cm rend l'ouvrage plus pratique et plus attractif pour un nouveau public.
- Le mélange réussi d'un **livre riche et très illustré** que l'on conserve longtemps et d'un **guide utilisable au quotidien** pour découvrir les lieux et initier des balades imprévues.

**CONTACT** : Catherine PLAZANET – T : 06 73 20 40 82 – publicites@mail.lefestin.net – www.lefestin.net

**SOMMAIRE**

Carte identité  
Patrimoine mondial  
Armoiries de Bordeaux  
Faïences  
Mascarons  
Aéroport  
Enceintes ville  
Capitale  
Tramway  
Échoppes  
Carrelets  
L'eau  
Le mascaret  
Hors-limites

**VIEUX-BORDEAUX**

1 Place de la Bourse  
2 Façades des quais  
3 Place Saint-Pierre  
(quartier, église, maison des Aigles)  
4 Place du parlement  
5 Place Camille-Jullian  
6 Porte Cailhau  
7 Rue Sainte-Catherine  
8 Saint-Éloi  
9 Maison de Jeanne de Lartigue  
10 Mairie  
11 Église St-Paul-St-François-Xavier  
12 Cours Victor Hugo  
13 Synagogue  
14 Hôtels particuliers, rue du Mirail  
15 Église Saint-Michel  
16 Place des Capucins

**TOURNY**

17 Grand-Théâtre  
18 Îlot St-Louis  
19 Allées de Tourny  
20 Cours de l'Intendance  
21 Place des Grands-Hommes  
22 Le Chapon fin  
23 Église Notre-Dame  
24 Place Gambefa  
25 Esplanade des Quinconces  
26 Rue d'Aviau  
27 Jardin public

**PEY-BERLAND**

28 Place Pey-Berland  
29 Cathédrale St-André  
30 Palais Rohan  
31 Musée des beaux-arts  
32 Hôtel de Lalande  
33 Mama Shelter  
34 Cité juridique  
35 Hôpital Saint-André  
36 Musée d'Aquitaine

**SAINT-SEURIN / LABOTTIÈRE**

37 Église Saint-Seurin  
38 Hôtel Frugès  
39 Ancienne école des sourdes-muettes  
40 Palais Gallien  
41 Petit hôtel Labottière  
42 Maisons rue Jean-Soula  
43 Institut culturel B. Magrez

**CHARTRONS-BORDEAUX NORD**

44 Pavé des Chartrons  
45 Hôtel Fenwick  
46 Bourse maritime  
47 Entrepôt Lainé (CAPC)  
48 Maisons flamandes  
49 Rue Notre-Dame  
50 Hangar des quais  
51 Hôtel Seeko'o  
52 Base sous-marine  
53 Bassins à flot  
54 Pont Chaban  
55 Cité du vin  
56 Bacalan  
57 Pont d'Aquitaine  
58 Quartier du Lac  
59 Nouveau stade  
60 Gaz de Bordeaux  
61 Cité du Grand parc

**VICTOIRE/SAINT-GENÈS**

62 Place de la Victoire  
63 Chapelle du Saint-Cœur-de-Marie  
64 Faculté de Médecine de la Victoire  
65 Couvent de l'Annonciade (Drac Aquitaine)  
66 Bourse du Travail  
67 Quartier Saint-Genès  
68 Fontaine Amédée Larrieu

**SAINTE-CROIX-BELCIER**

69 Église Sainte-Croix  
70 Place Pierre-Renaudel (TNBA, Noviciat, école des Beaux-Arts, fontaine Sainte-Croix, conservatoire)  
71 Place André-Meunier (IUT, collège Aliénor, lycée des Menus)  
Internat du lycée Gustave-Eiffel  
72 Centre de tri postal  
73 Passerelle du chemin de fer  
74 Gare Saint-Jean  
75 Café du Levant  
76 Îlot Armagnac (projet, bâtiment Jean Nouvel, centre de tri)  
77 Résidence du Parc de Richelieu  
78 Cité Carle-Vernet

**BASTIDE**

79 Pont de pierre  
80 Caserne des Pompiers  
81 Maison cantonale de la Bastide  
82 Cité de la Benauge  
83 Notre-dame-de-Cypressat  
84 Église sainte-Marie  
85 Cœur de Bastide  
86 Archives municipales  
87 Zac Bastide-Niel

**MÉRIADECK**

88 Mériadeck  
89 Piscine judaïque  
90 Église St-Bruno  
91 Cimetière de la Chartreuse  
92 Stade Chaban-Delmas  
93 Quartier du Parc de Lescure

**CAUDÉРАН-SAINT-AUGUSTIN**

94 Rue du Bocage  
95 Parc bordelais  
96 Grand Lebrun  
97 Avenue du Jeu de Paume  
98 Tivoli  
99 La Pergola  
100 Cité administrative  
101 Hôpital Charles-Perrens

**DOSSIER**

Boulevards

**ÉCHAPPÉES EN GIRONDE**

Rive droite  
Côté Garonne  
Côté Landes  
Nord de Bordeaux  
Bassin d'Arcachon  
Médoc  
Estuaire/Blaye  
Saint-Émilion  
Sauternais

**INFORMATIONS-CLÉS**

Parution : avril 2019  
 Durée de diffusion : 3 ans environ  
 Pagination : 144 pages.  
 Tirage : 15 000 ex.  
 Prix de vente : 9,90€  
 Diffusion : librairies, kiosques et maisons de la presse de la Grande Région Aquitaine, relay (gares et aéroports Aquitaine et Paris), manifestations culturelles, Offices de tourisme, abonnés du Festin (2 500), [www.lefestin.net](http://www.lefestin.net).

Lectorat : **touristes**, habitants et nouveaux résidents, actifs CSP+, leaders d'opinion et prescripteurs, adultes et seniors. Forts consommateurs de produits culturels (manifestations, livres, théâtre, musique, cinéma, photo).

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Format : 170 x 240 mm  
 Impression : offset  
 Couverture : quadrichromie, papier Condat couché semi-mat 300 g, pelliculage brillant  
 Pages intérieures : quadrichromie, papier Condat couché semi-mat 135 g  
 Brochage : dos carré cousu et collé  
 Illustrations : environ 250

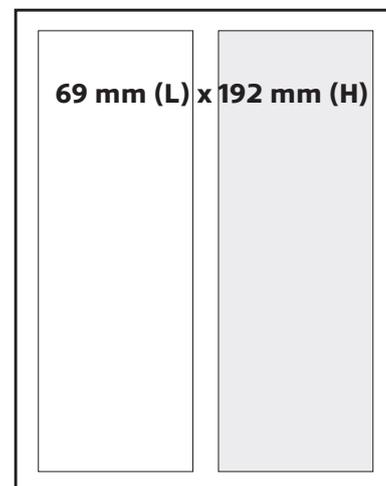
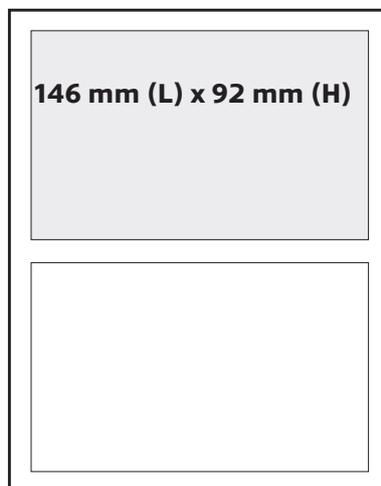
**TARIFS DE PUBLICITÉ HT**

■ 4 <sup>e</sup> de couverture :	<b>3 200 €</b>	■ Page intérieure :	<b>2 000 €</b>
■ 2 <sup>e</sup> de couverture :	<b>2 800 €</b>	■ 1/2 page hauteur :	<b>1 000 €</b>
■ 3 <sup>e</sup> de couverture :	<b>2 400 €</b>	■ 1/2 page largeur :	<b>1 000 €</b>

**FORMAT DES INSERTIONS PUBLICITAIRES****Dimensions du hors-série : 170 mm (L) x 240 mm (H)**1 page format plein papier  
ou surface visible :

1/2 page largeur surface visible :

1/2 page hauteur surface visible :

**ÉLÉMENTS À FOURNIR****Délai : 4 semaines avant parution**

Fichiers informatiques à envoyer à :

[publicites@mail.lefestin.net](mailto:publicites@mail.lefestin.net)Prévoir fonds perdus et marges internes **Jpg CMJN en 300 dpi** (qualité maximale) ou **Pdf haute définition**.

Jamais de couleurs Pantone ou RVB.

**IMPORTANT**

Si les éléments fournis ne correspondent pas à ceux demandés, s'ils nécessitent un montage ou si la réalisation de la publicité est confiée au Festin, des frais techniques seront facturés.

**CONTACT** : Catherine PLAZANET – T : 06 73 20 40 82 – [publicites@mail.lefestin.net](mailto:publicites@mail.lefestin.net) – [www.lefestin.net](http://www.lefestin.net)

176, rue Achard – Zone d'activités Achard – Bât. F1 – 33300 Bordeaux – T : 05 56 69 72 46 – Fax : 05 56 36 12 71

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PUBLICITÉS

Toute souscription d'un ordre de publicité dans l'un de nos ouvrages ou revues implique pour l'annonceur et son mandataire l'acceptation des conditions générales ci-dessous.

Tout ordre de publicité d'un annonceur transmis par un mandataire ne sera valablement pris en compte que contre remise par l'annonceur d'une notification de mandat dûment remplie et signée qui devra préciser notamment que les conditions générales de vente ont été portées à la connaissance de l'annonceur qui déclare les accepter.

### CONCLUSION DU CONTRAT

Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions du tarif. L'éditeur se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire à l'esprit ou à la présentation de la revue. Il en est de même si une annonce s'inscrit contre la législation en vigueur.

### RÉSERVATION

Les ordres d'insertion doivent parvenir au Festin au moins 4 semaines (bouclage) avant parution. Les emplacements préférentiels et les annonces en pages de couverture sont à confirmer 2 semaines avant la date de bouclage. A défaut de fourniture des éléments nécessaires à l'insertion à la date de bouclage, l'annonceur reste redevable du paiement des espaces réservés.

### REPORT ET ANNULATION DE PARUTION

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit 8 semaines avant la date de parution. La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée si, pour des raisons indépendantes de sa volonté contractuellement assimilées à un cas de force majeure tel que défini par le Code Civil, il se trouvait dans l'impossibilité d'imprimer, de publier ou de justifier tout ou partie d'un ou plusieurs numéros de la publication ou d'une ou plusieurs annonces de publicité.

### UTILISATION DU TITRE

Les titres des publications appartenant à l'éditeur, leur nom ne peut être utilisé dans une annonce de publicité sans autorisation préalable écrite de celui-ci (nous consulter).

### RÈGLEMENT

La publicité est payable sans escompte à réception de facture.

Le règlement sera demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émanera d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou lorsque le client n'aura pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures.

Conformément aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> alinéas de l'article L441-6 du Code du Commerce, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date. Sauf disposition contraire qui ne peut toutefois fixer un taux inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ce taux est égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage.

L'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre de publicité aux conditions définies au tarif. Toute réclamation sur les éléments de la facture doit être portée à la connaissance du Festin par lettre recommandée avec AR dans un délai de 10 jours à réception de facture.

### MODIFICATIONS

Le Festin se réserve le droit de modifier ses tarifs et sa politique commerciale sans délai ni préavis.

### ÉLÉMENTS TECHNIQUES ET BON À TIRER

Les éléments techniques devront être conformes aux spécifications techniques du Festin. Dans le cas contraire, le Festin ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise qualité de leur reproduction. Par ailleurs, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures implique l'accord de l'annonceur et dégage la responsabilité du Festin. Si les éléments fournis ne correspondent pas à ceux demandés, s'ils nécessitent un montage ou si la réalisation de l'annonce est confiée au Festin, des frais techniques seront facturés. Toute création publicitaire exécutée par Le Festin reste sa propriété artistique.

### CRÉATIONS GRAPHIQUES

Les créations graphiques exécutées par le Festin pour le compte des annonceurs sont destinées exclusivement aux parutions faisant l'objet d'un ordre de publicité. L'annonceur peut cependant acquérir le droit d'exploiter ces créations dans tout autre support de communication pour un montant forfaitaire équivalent à trois fois le prix facturé par l'éditeur pour cette prestation.

### JUSTIFICATIFS

Un exemplaire sera envoyé à parution.

### LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les relations entre d'une part l'éditeur et d'autre part l'annonceur et/ou son mandataire sont soumises au droit français, qui est seul applicable. Les différends relatifs à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat seront portés devant toute juridiction relevant des Cours d'Appel de Bordeaux, et ce nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

## le festin - Revue et maison d'édition

176, rue Achard – Zone d'activités Achard – Bât. F1 – 33300 Bordeaux – T : 05 56 69 72 46 – Fax : 05 56 36 12 71

Association Loi de 1901 – N° Siret 377 961 073 00055 – N° TVA intracommunautaire FR82377961073